

## CHAPITRE VIII

### LES ÉGLISES VOUTÉES

(Suite.)

#### APPLICATION DE LA VOUTE AU PLAN BASILICAL

---

**SOMMAIRE.** — Division des églises voûtées en compositions à poussée uniformément répartie ou à poussées localisées. — Églises voûtées en berceau sans bas-côtés — avec bas-côtés. — Éclairage difficile. — La tour-lanterne au centre du transept.

**Les absides.** — Multiplication des chapelles.

**Façades.** — Sculptures.

Nous avons vu que les anciennes églises basilicales, couvertes en charpente apparente, avaient subi de fréquents incendies, quelques-uns accidentels, le plus grand nombre à la suite de guerres et de pillages. Avec les invasions des Normands, cela ne fit que croître et embellir; il fallait des églises incombustibles, et dès lors des églises voûtées.

Mais en Occident, en France même, le temps n'était pas propice aux grands efforts de l'architecture. S'il y eut avec Charlemagne un instant de brillante renaissance, la nuit de l'anarchie intellectuelle et morale s'épaissit de nouveau, et bien que les monastères conservassent quelques traditions précieuses, l'art était tombé si bas qu'il n'existait plus. Seule la partie méridionale de la France, le Languedoc et l'Aquitaine avaient gardé quelques lueurs, soit que les barbares fussent là moins sauvages



que dans le Nord, soit qu'ils aient été plus absorbés dans un fond de population gallo-romaine plus cultivée.

Aussi dut-il être tenté bien des essais informes pour arriver à voûter les églises ; il est probable qu'il y eut bien des écroulements. On persévéra, et on fit bien. Il est d'ailleurs manifeste que des architectes orientaux vinrent apporter leur savoir, particulièrement dans le midi, et que peut-être des architectes du midi de la France allèrent s'instruire en Orient. Toujours est-il que les architectes orientaux, grecs ou byzantins, furent visiblement les maîtres de ceux de ces régions, plus avancées en art que les provinces du nord. De là le caractère évidemment byzantin non des compositions, mais des moyens architecturaux, dans un grand nombre des anciens monuments du midi et ensuite de l'ouest, tandis que les architectes du nord tâtonnaient encore de timides essais.

Ici, pour me bien faire comprendre sur ce sujet qui est quelque peu abstrait, il faut que je me reporte à la distinction fondamentale que j'ai fait ressortir dans la première partie de ce cours entre les diverses natures de voûtes. Rappelons ces principes essentiels :

Toute voûte pousse, plus ou moins énergiquement d'ailleurs suivant son poids et sa forme, suivant surtout le plus ou moins de cohésion de ses matériaux ; — une voûte pousse en se déformant, c'est-à-dire en se brisant là où elle peut le faire, dans les joints plutôt que dans les pierres : pas de déformation, pas de poussée : un *monolithe* en berceau, en coupole, ne pousserait pas : ce serait un couvercle. — La poussée doit être neutralisée par une résistance suffisante des piliers : cette résistance sera due à leur masse, à la charge qu'ils supportent ; — plusieurs voûtes contiguës dont les poussées se font équilibre ne chargent que verticalement les piliers intermédiaires ; la poussée se



reporte en dernière analyse sur les piliers extérieurs ou extrêmes.

Or, dans les voûtes considérées en elles-mêmes, nous avons reconnu cette première classification :

— Les voûtes à poussée uniformément répartie ;

— Les voûtes à poussées localisées ;

Les premières comprennent les voûtes en berceau, en arc de cloître, circulaires, annulaires ; les secondes, les voûtes d'arête et celles en pendentifs.

Cette distinction essentielle, qui détermine de si profondes différences dans les plans de salles voûtées, se poursuit naturellement à propos des églises, plus encore que partout ailleurs, car l'église étant en général très élevée, les poussées des voûtes agissent au haut des piliers avec toute la puissance d'un long bras de levier, et dès lors c'est là plus qu'ailleurs que le danger des voûtes est redoutable, là plus qu'ailleurs que le plan doit être combiné pour assurer les résistances que réclame chaque combinaison de voûtes.

Nous aurons donc ici encore cette classification :

— Les églises voûtées à poussée uniformément répartie ;

— Les églises voûtées à poussées localisées.

Aussi, et bien que ces analogies de construction m'amènent à grouper des édifices aussi dissemblables d'ailleurs qu'une église rectangulaire et une église circulaire, je crois devoir suivre cet ordre en réunissant sous la même rubrique les églises qui posent les mêmes problèmes d'architecture.

Étant donné le programme d'une église disposée en basilique, c'est-à-dire avec nef longue et rectangulaire, et l'abside au fond, le problème serait assez simple si la nef était une salle unique, sans bas-côtés. Des églises et des chapelles ainsi construites existent encore ; l'idée la plus naturelle était dans ce cas la cou-



verture de la nef par une voûte en berceau, des fenêtres dans les murs latéraux, une toiture sur le tout, soit sur une charpente indépendante, soit, à la façon des Romains, portant sur le massif même de la voûte. Pourvu que les murs fussent d'épaisseur suffisante — et pour plus de sûreté, on l'exagérât — ces édifices devaient tenir. Il existe donc, dans bien des régions et spécialement dans le Sud-Ouest de la France, un certain nombre d'églises voûtées sans bas-côtés. Quelques-unes sont voûtées en berceau; la construction est alors toute simple; mais la voûte en berceau est obscure, et il importait de faire pénétrer la lumière jusque dans la hauteur des voûtes. Aussi les plus importantes de ces églises sans bas-côtés sont-elles disposées avec des voûtes en pendentifs. Mais ces églises ne rentrent pas dans la classification des nefs à poussée uniformément réparties, j'aurai donc à les réserver quant à présent, pour me renfermer dans cette classification.

On avait l'habitude des bas-côtés, ils étaient devenus nécessaires; si l'usage des tribunes avait en partie disparu, il restait du moins cette obligation pour les architectes, de faire des églises voûtées, avec nefs et bas-côtés. Problème certainement difficile.

Nous avons vu en effet que, dans la basilique charpentée, l'existence de bas-côtés est une garantie de solidité, parce que alors la nef ne sépare pas deux simples murs abandonnés, mais deux bâtiments solidarisés par l'existence d'un second mur et du comble des bas côtés. Il n'en est pas ainsi lorsque les bas-côtés sont voûtés. Leur voûte exerce deux poussées, l'une sur le mur extérieur du dedans au dehors : on peut y parer avec certitude par l'épaisseur de ces murs ou par des contreforts, qui ne gênent en rien la circulation intérieure; l'autre, du dehors au dedans, sur les piliers de la nef, qu'elle tend à renverser ou à courber dans leur milieu : effet évidemment dangereux



(fig. 1002). Contre cet effort latéral, on n'a que deux éléments de résistance : la force des piliers, par leur épaisseur propre (car on ne peut pas compter ici sur l'épaulement de contreforts saillants) — et la charge des parties hautes qui en augmente la résistance. L'expérience et le savoir ont conduit à trouver les proportions justes qui permettent de compter sur la stabilité, sans exagérer l'encombrement de l'édifice par des points d'appui de dimensions inutiles : mais ce n'est qu'après de longs efforts, et peut-être de cruelles leçons que les architectes ont acquis la possession de cette certitude. Le problème était d'ailleurs aussi inquiétant, qu'il s'agit d'églises à poussées uniformément réparties, ou à poussées localisées.

Mais l'église sans bas-côtés ne répondait pas suffisamment aux besoins, et bien vite on arriva à ce groupe nombreux des églises voûtées en berceau avec bas-côtés. Quelques-unes des plus anciennes subsistent encore : preuve que leur construction pouvait braver le temps. Mais elles sont très timides. Une nef étroite est séparée des bas-côtés par de lourds et massifs piliers. L'une des plus intéressantes est l'église de Sainte-Marie-du-Port, à Clermont (fig. 1003, 1004, 1005 et 1006), remarquable aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Mais cette nef, couverte en berceau, est sombre, car n'osant pas se fier à ses murs pour résister aux voûtes, on élevait les bas-côtés ou les tribunes assez haut pour que leur voûte vînt contrebuter celle de la nef. Aussi, ces voûtes collatérales étaient souvent en quart de cercle avec leur clef au-dessus du niveau des naissances de la voûte principale. La nef n'ayant pas de fenêtres était obscure et ne recevait de jour qu'à travers

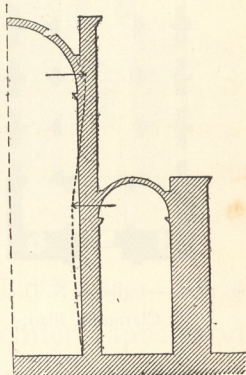


Fig. 1002. — Tendance au renversement des voûtes d'églises non contrebutées.



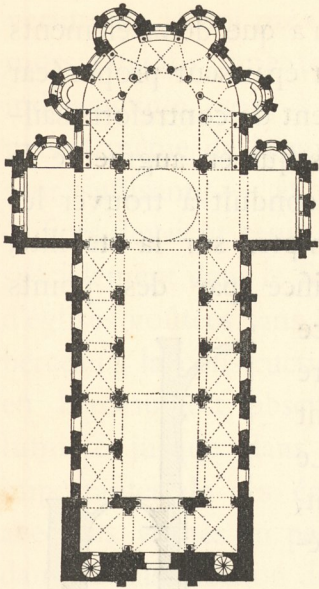


Fig. 1003. — Église de N.-D.-du-Port, à Clermont. Plan.

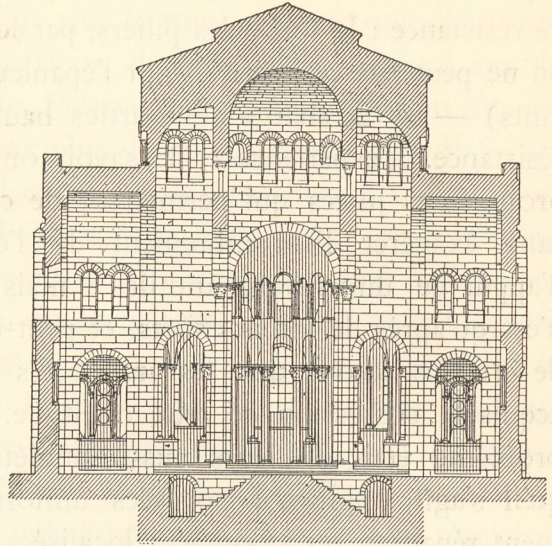


Fig. 1004. — Église N.-D.-du-Port, à Clermont. Coupe transversale sur le transept.

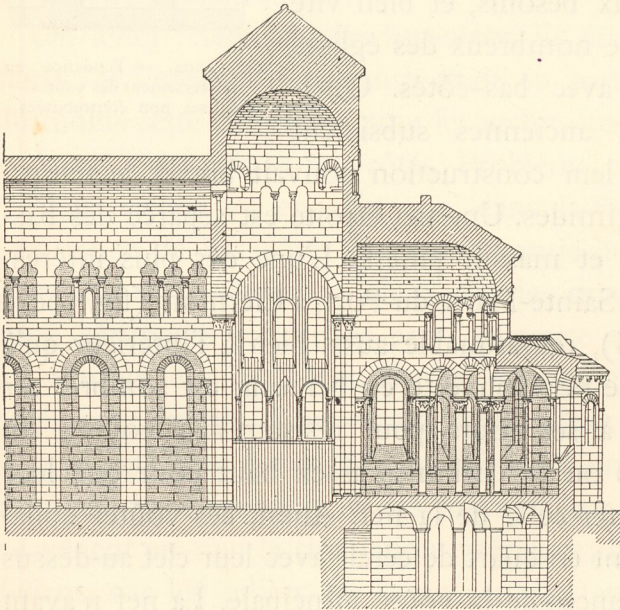


Fig. 1005. — Église N.-D.-du-Port, à Clermont. Coupe longitudinale.

les bas-côtés et les tribunes. Telles furent les anciennes églises dites *romanes*. Et cependant cette architecture craintive donna bientôt naissance à de beaux monuments, parmi lesquels il convient de citer encore l'église d'Issoire (fig. 1007 et 1008).



Nous y trouverons entre autres un élément qui n'en est pas,

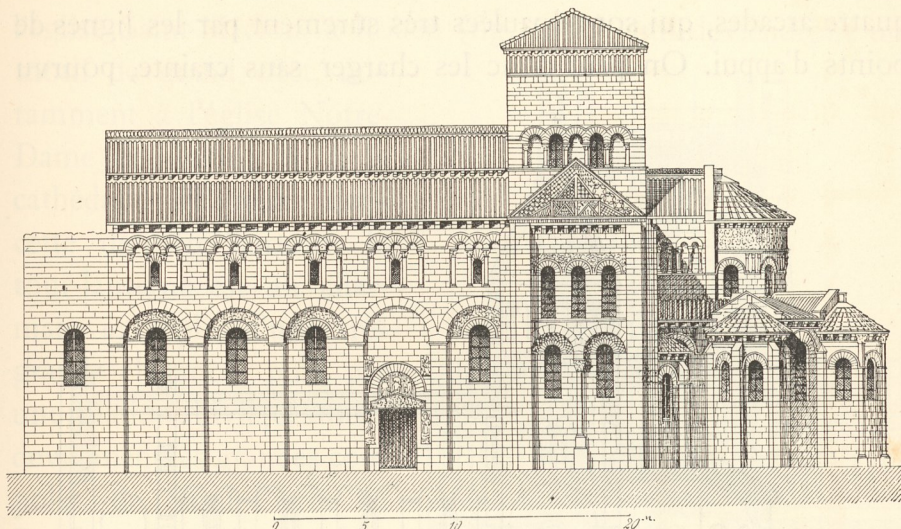


Fig. 1006. — Église N.-D.-du-Port, à Clermont. Façade latérale.

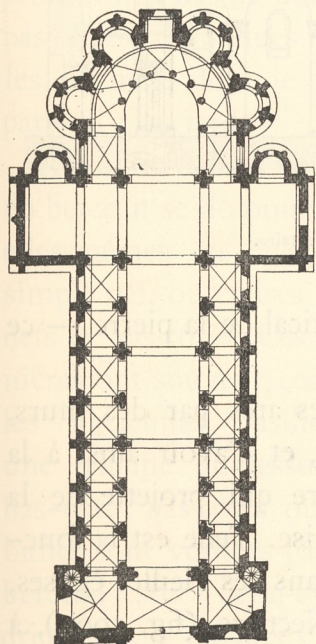


Fig. 1007. — Église d'Issoire. Plan.

à vrai dire, à sa première apparition, mais dont vous saisissez la fonction si vous considérez la coupe transversale de cette église forcément sombre ; cet élément, c'est la *tour-lanterne* élevée à la croix du transept.

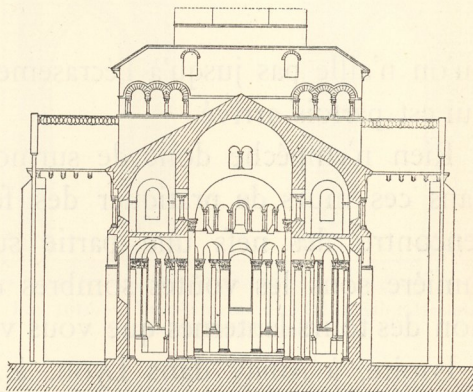


Fig. 1008. — Église d'Issoire. Coupe transversale.



En effet, cette rencontre de la nef et du transept donne lieu à quatre arcades, qui sont épaulées très sûrement par les lignes de points d'appui. On peut donc les charger sans crainte, pourvu

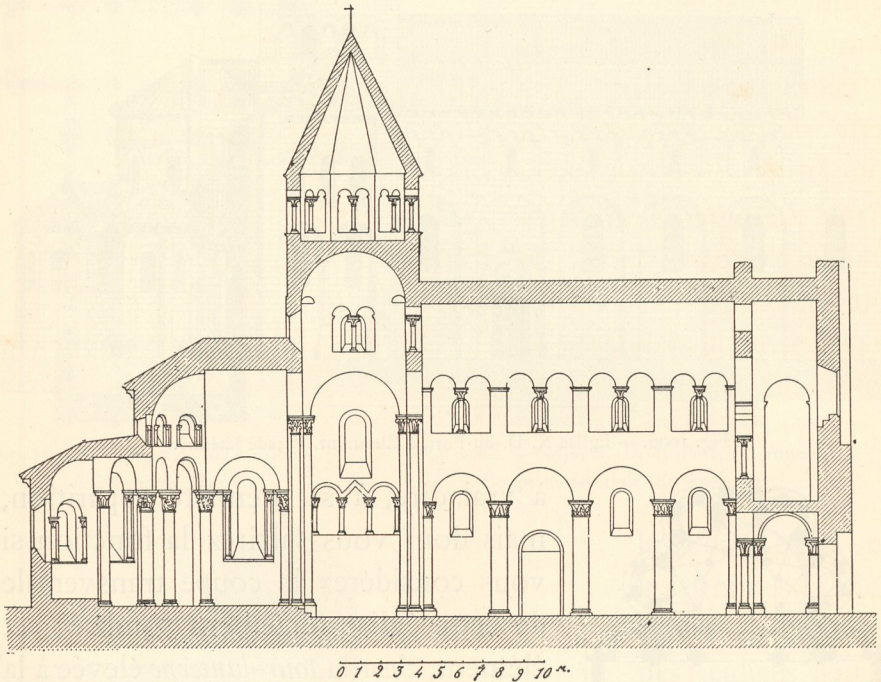


Fig. 1009. — Tour lanterne de Saint-Nectaire.

qu'on n'aille pas jusqu'à l'écrasement vertical de la pierre — ce qui est parfois arrivé.

Rien n'empêche donc de surmonter ces arcs par des murs, dans ces murs de pratiquer des fenêtres, et d'avoir ainsi à la rencontre des nefs une partie supérieure qui projette de la lumière sous les voûtes sombres de l'église. Telle est la fonction des tours-lanternes que vous voyez dans ces vieilles églises, à Issoire, à Ainay dans Lyon, à Saint-Nectaire (fig. 1009), à Saint-Sernin de Toulouse, etc., jusqu'aux proportions si élan-



cées que nous trouverons plus tard avec la tour-lanterne de l'église Saint-Maclou, à Rouen (fig. 1010), qui deviendront un motif de grand effet, notamment à l'église Notre-Dame de Dijon, et à la cathédrale d'Évreux; dans cette dernière surtout, la tour-lanterne est un charmant exemple, d'une très grande élégance; puis, par une filiation suivie, ces tours deviennent les grandes coupes de Saint-Pierre de Rome et des églises qui en procèdent. Elles ne doivent pas être confondues avec les clochers, dont je vous parlerai plus tard.

Ainsi, les églises voûtées en berceau se décomposent elles-mêmes en églises à simple nef, ou églises avec nefs et bas-côtés. Ces dernières ont souvent, comme les anciennes basiliques, une tribune au-dessus du bas-côté; bas-côtés ou tribunes sont voûtées par un berceau soit demi-cylindrique, soit en quart de cercle seulement; non pas, notez-le bien, que cette disposition affranchisse de la poussée latérale les

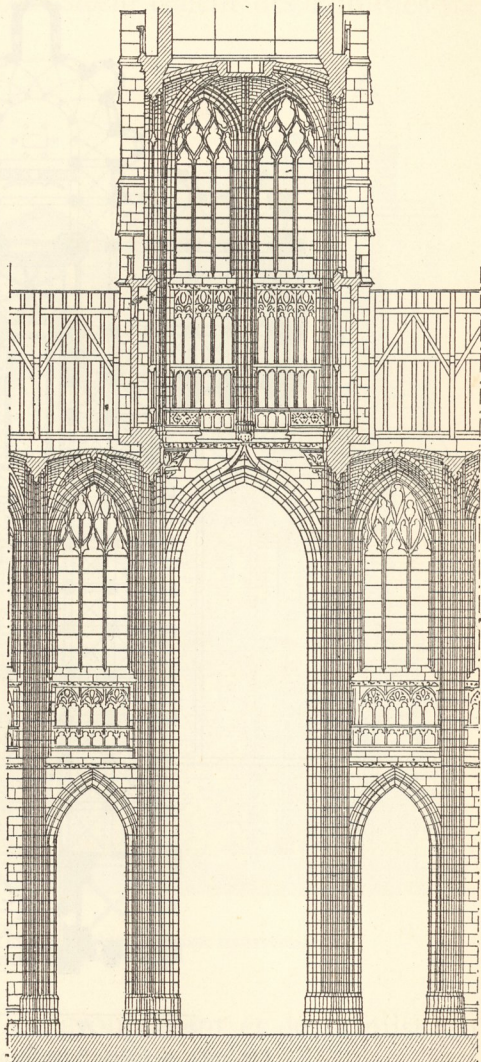


Fig. 1010. — Tour-lanterne de l'église Saint-Maclou. Coupe longitudinale.



piliers de la nef — le quart de cercle pousse aussi bien que le demi-cercle ; — mais elle permet d'élever davantage les arcades

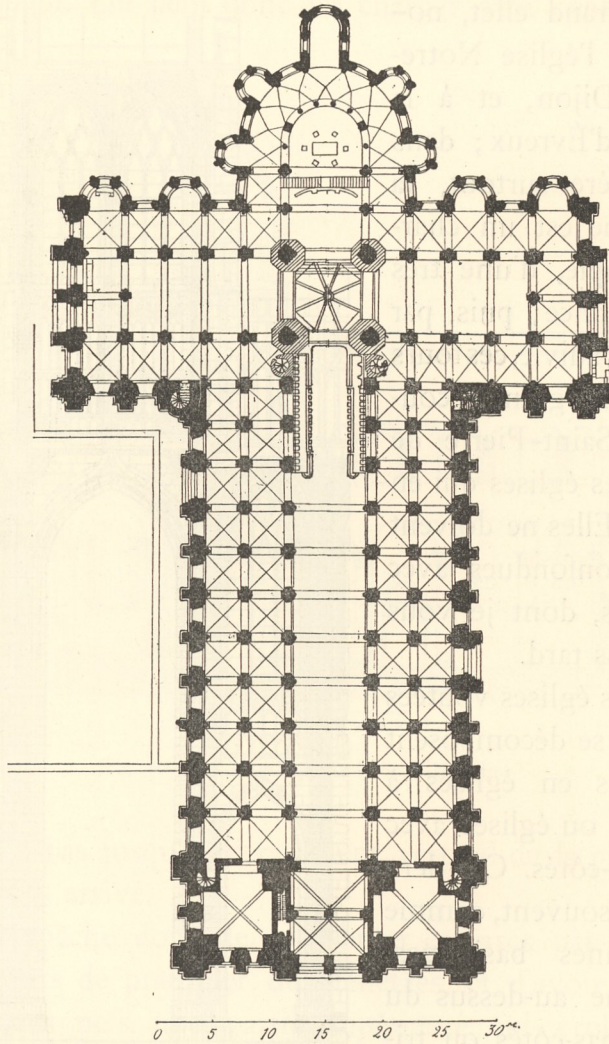


Fig. 1011. — Église Saint-Sernin, à Toulouse. Plan.

et de diminuer la masse de pierre qui les charge tout en laissant sur les piliers la charge nécessaire à leur stabilité. Pour ces églises, si loin qu'elles soient de la hardiesse des âges suivants,



il se posait déjà des problèmes d'architecture très complexes, et une construction savante était déjà nécessaire : sachons bien que ces architectes du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle étaient des hommes très

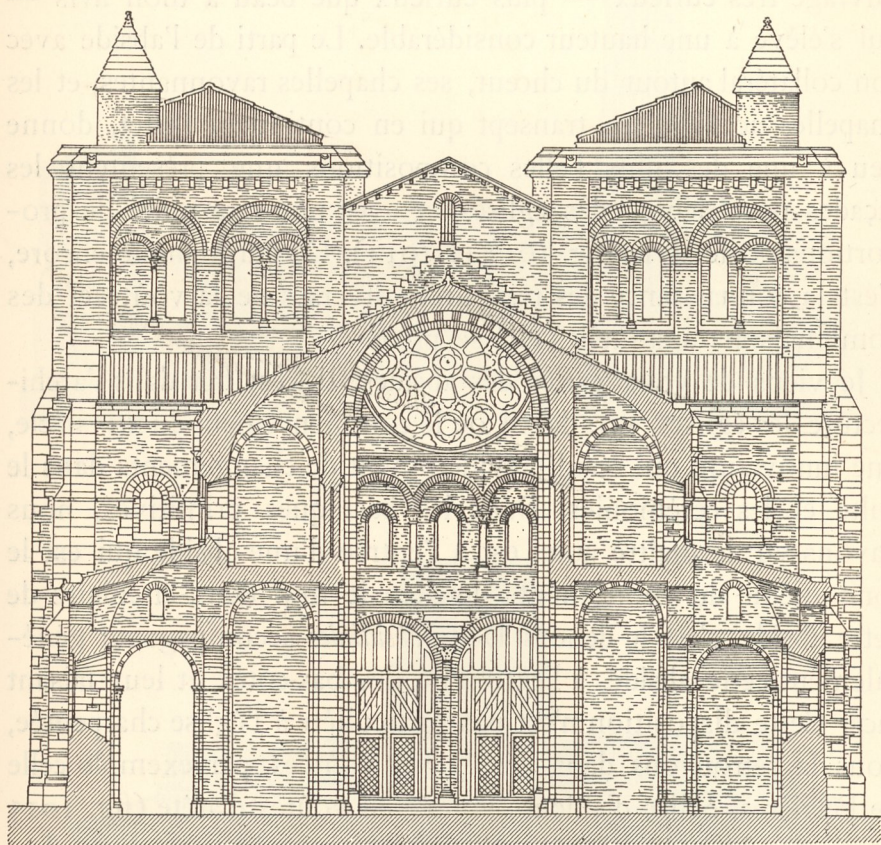


Fig. 1012. — Église Saint-Sernin, à Toulouse. Coupe transversale.

habiles, mais forts d'ailleurs du groupement et de la mise en commun de toutes les expériences individuelles.

A ces monuments de la période *romane* proprement dite ce n'est pas la grandeur qui manque, ni la puissance des moyens



de construction. L'église Saint-Sernin de Toulouse (fig. 1011 et 1012), par exemple, est un édifice considérable produisant un grand effet par la longueur de ses nefs; sa tour-lanterne est un ouvrage très curieux — plus curieux que beau à mon avis — qui s'élève à une hauteur considérable. Le parti de l'abside avec son collatéral autour du chœur, ses chapelles rayonnantes, et les chapelles accolées au transept qui en continuent l'effet, donne lieu à une des plus belles compositions que présentent les façades postérieures des églises, et avec une rare unité de proportions et de style (fig. 1013 et 1014). Ce qui manque encore, c'est la connaissance des ressources diverses de la voûte et des combinaisons auxquelles elle se prête.

Je viens de vous parler des absides. Il s'est fait dans l'architecture des églises, vers le XI<sup>e</sup> ou le commencement du XII<sup>e</sup> siècle, une innovation qui résulte évidemment de changements dans le culte et les cérémonies. Dans les basiliques primitives, nous l'avons vu, le maître autel est à l'entrée d'une abside qui est le fond même du monument; derrière le mur demi-circulaire de cette abside, c'est le dehors. Deux *absidioles* accompagnent généralement cette abside, à l'extrémité des bas-côtés et leur faisant face. Cette disposition n'est pas particulière à l'église charpentée, nous la retrouvons dans des églises voûtées, par exemple celle de Ferrières, église d'ailleurs voûtée en voûtes d'arête (fig. 1015 et 1016). Mais, voulant avoir un nombre plus grand de chapelles, et cependant conserver une certaine démarcation entre la partie du clergé et celle du peuple, on a admis que des chapelles pussent se grouper autour ou auprès du chœur; l'orientation devint dès lors une règle moins sévère, ou tout au moins l'orientation générale du chœur fut réputée orienter son entourage consacré. Mais à ces chapelles rayonnantes il fallait un accès; les bas-côtés furent donc continués au pourtour de



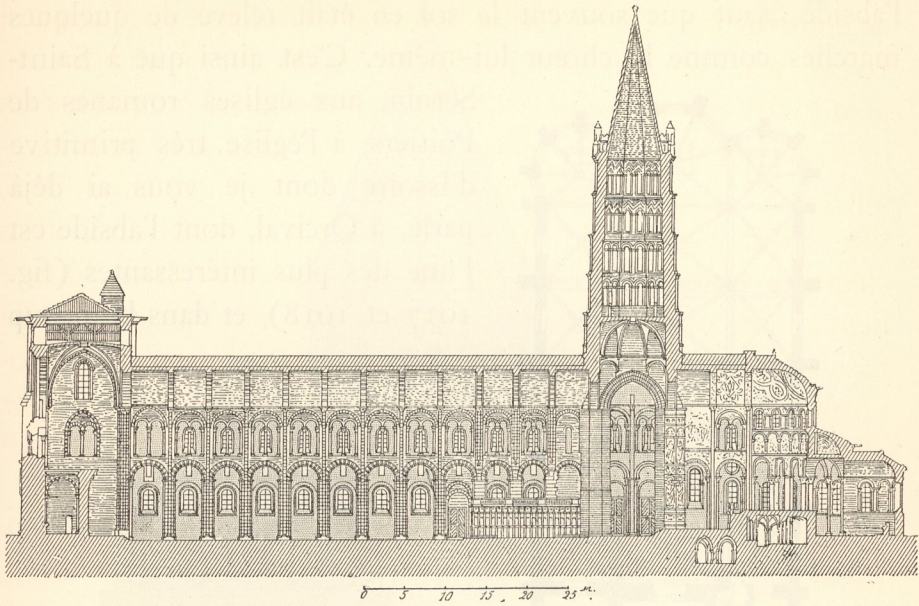


Fig. 1013. — Église Saint-Sernin de Toulouse. Coupe longitudinale.

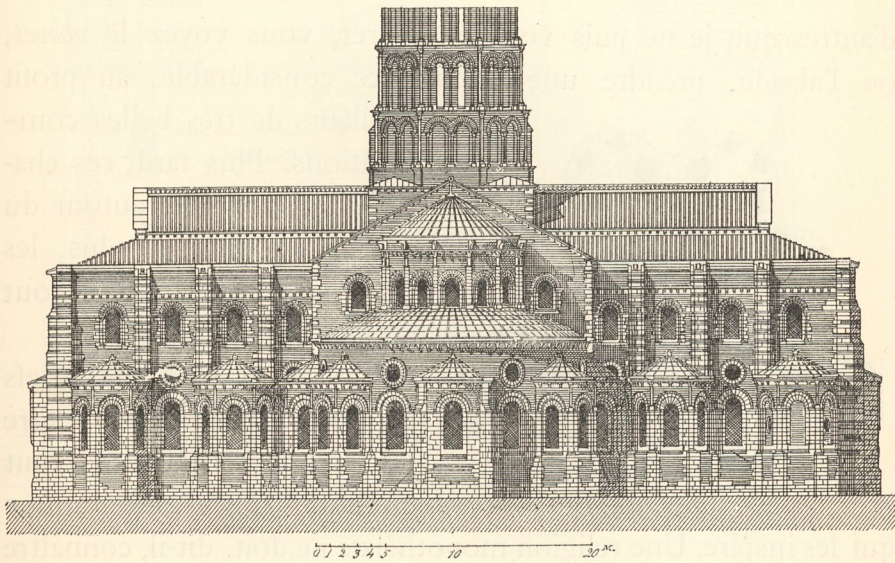


Fig. 1014. — Façade postérieure de l'église Saint-Sernin, à Toulouse.



l'abside, sauf que souvent le sol en était relevé de quelques marches comme le chœur lui-même. C'est ainsi que à Saint-Sernin, aux églises romanes de Poitiers, à l'église très primitive d'Issoire dont je vous ai déjà parlé, à Orcival, dont l'abside est l'une des plus intéressantes (fig. 1017 et 1018), et dans beaucoup

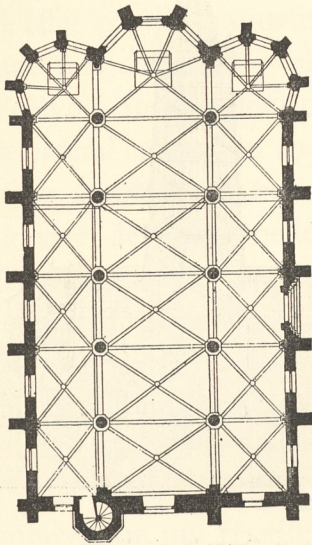


Fig. 1015. — Église de Ferrières.  
Plan.

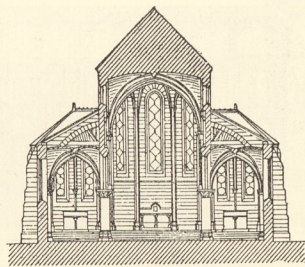


Fig. 1016. — Église de Ferrières.  
Coupe.

d'autres que je ne puis vous énumérer, vous voyez le *chevet*, ou l'abside, prendre une importance considérable, au profit d'ailleurs de très belles compositions. Plus tard, ces chapelles rayonnantes autour du chœur ne suffiront plus, les chapelles se répandront tout autour de l'église.

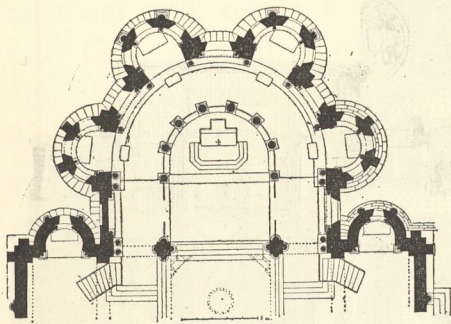


Fig. 1017. — Abside de N.-D. d'Orcival.

C'est là un des grands griefs du protestantisme sinon contre les églises catholiques, tout au moins contre le programme

qui les inspire. Une religion monothéiste ne doit, dit-il, connaître qu'un seul sanctuaire; la multiplicité des autels fait admettre la



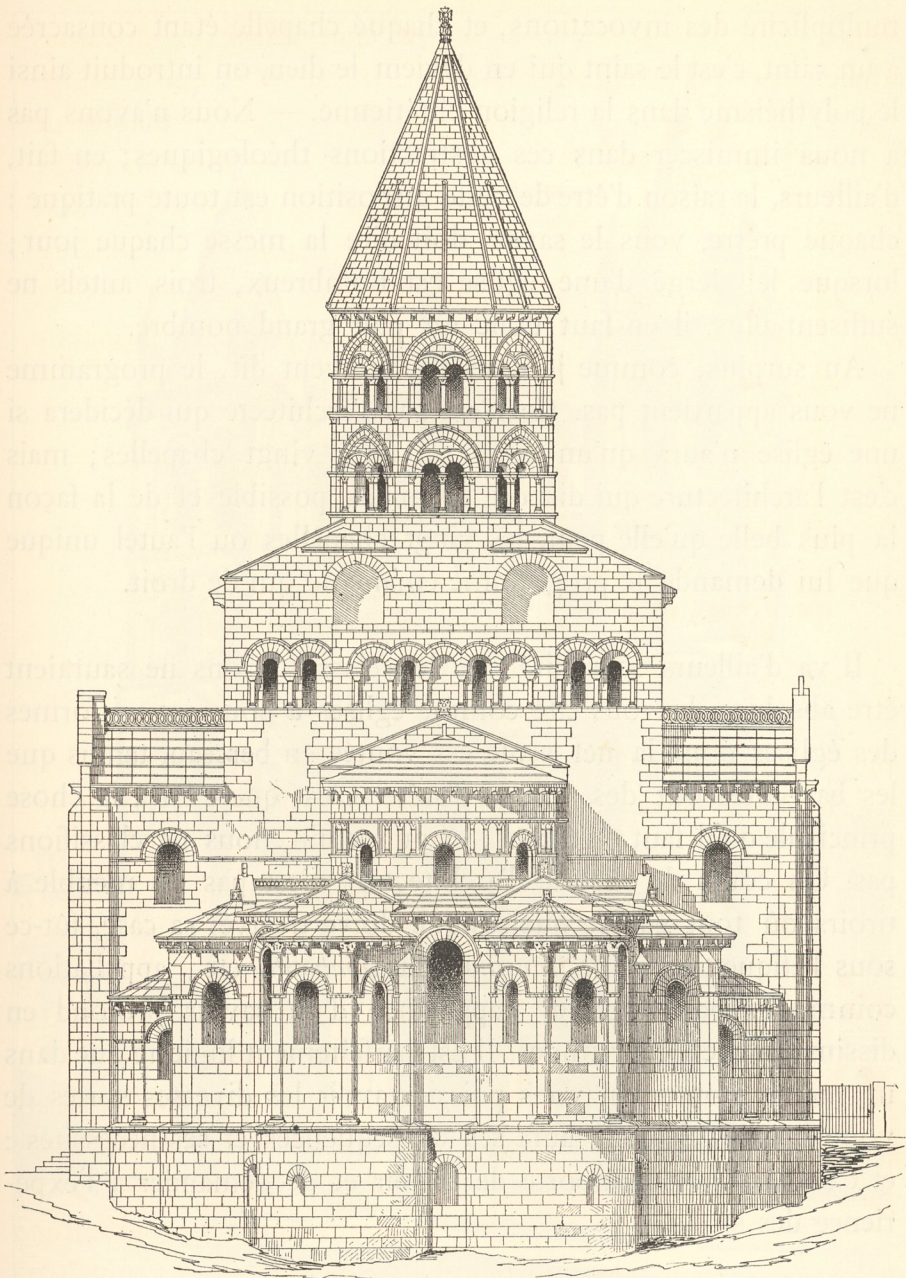


Fig. 1018. — Église de N.-D. d'Orcival.



multiplicité des invocations, et chaque chapelle étant consacrée à un saint, c'est le saint qui en devient le dieu, on introduit ainsi le polythéisme dans la religion chrétienne. — Nous n'avons pas à nous immiscer dans ces abstractions théologiques; en fait, d'ailleurs, la raison d'être de cette disposition est toute pratique : chaque prêtre, vous le savez, doit dire la messe chaque jour; lorsque le clergé d'une église est nombreux, trois autels ne suffisent plus, il en faut donc un plus grand nombre.

Au surplus, comme je vous l'ai souvent dit, le programme ne vous appartient pas. Ce n'est pas l'architecte qui décidera si une église n'aura qu'un autel ou aura vingt chapelles; mais c'est l'architecture qui dispose le mieux possible et de la façon la plus belle qu'elle peut, les vingt chapelles ou l'autel unique que lui demande le programme émané de qui de droit.

Il va d'ailleurs sans dire que les classifications ne sauraient être absolues. Je vous cite comme églises à poussées uniformes des églises dont la nef seule est voûtée en berceau, tandis que les bas-côtés ont des voûtes d'arête. C'est que c'est à la chose principale qu'il faut s'attacher; et puis enfin, nous ne classifions pas. Un cours de théorie d'architecture n'est pas un meuble à tiroirs où tout édifice quelconque doit trouver sa case, fût-ce sous l'étiquette *style de transition* ou *composite*, etc., appellations commodes pour donner l'apparence d'un savoir profond en dissimulant les incertitudes. Il est parfaitement logique que dans un même monument vous puissiez avoir les diverses sortes de voûtes; mais chacune aura ses conséquences et ses nécessités : et c'est là ce qu'il importe de savoir et de demander à l'expérience des siècles.

C'est je crois en France qu'on voit les plus beaux exemples



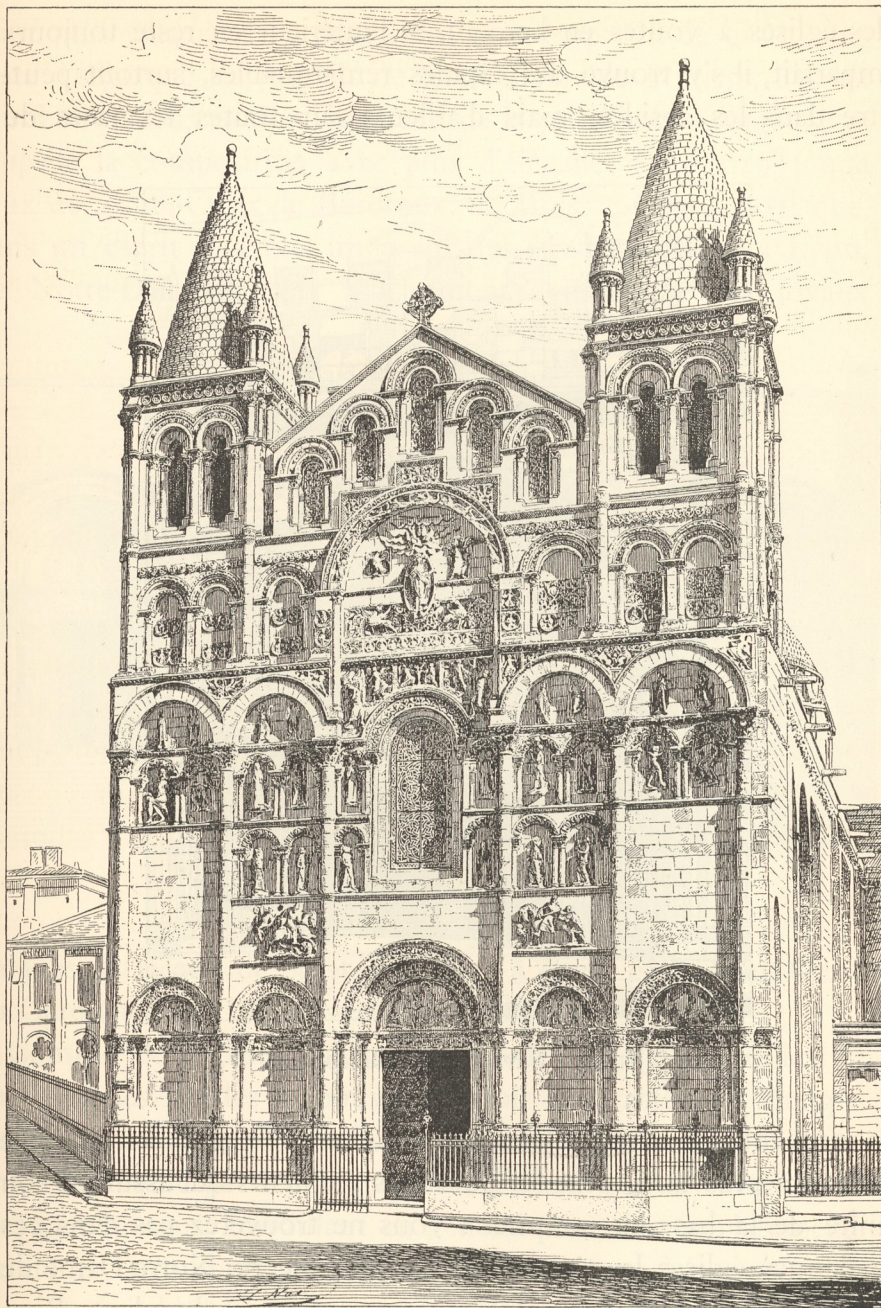


Fig. 1019. — Portail de la cathédrale d'Angoulême.



des églises à voûtes en berceau. Si l'intérieur en reste toujours imparfait, il s'y trouve des façades remarquables, surtout peut-être dans les absides, mais d'ailleurs sur toutes les faces du

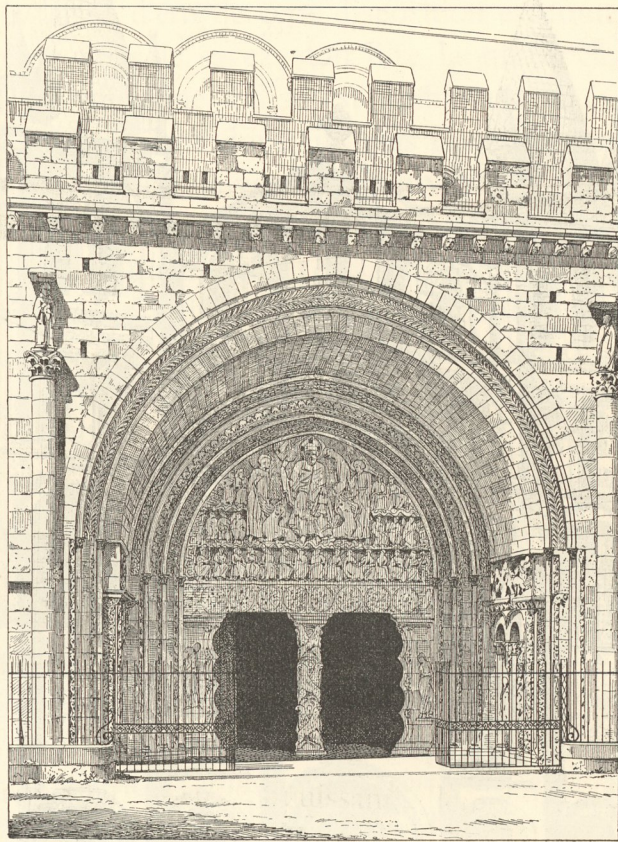


Fig. 1020. — Portail de l'église de Moissac.

monument. La composition n'a pas encore la grandeur qu'elle atteindra plus tard, avec les puissants éléments qui assurent son unité de la base au sommet : vous ne trouverez pas dans ces anciennes églises la grandeur monumentale de Notre-Dame de Paris par exemple. Mais les morceaux exquis abondent. Rien



n'est plus élégant de proportions, plus empreint de goût, plus juste d'effet que les portails de Notre-Dame de Poitiers, un peu lourd toutefois, et dont la façade de la cathédrale d'Angoulême rappelle la composition avec plus d'élégance (fig. 1019); que ceux de Sainte-Croix de Bordeaux, de Moissac (fig. 1020); que, dans un esprit sévère et imposant, les façades d'Ainay à Lyon, de Notre-Dame-du-Port à Clermont; enfin que ces joyaux

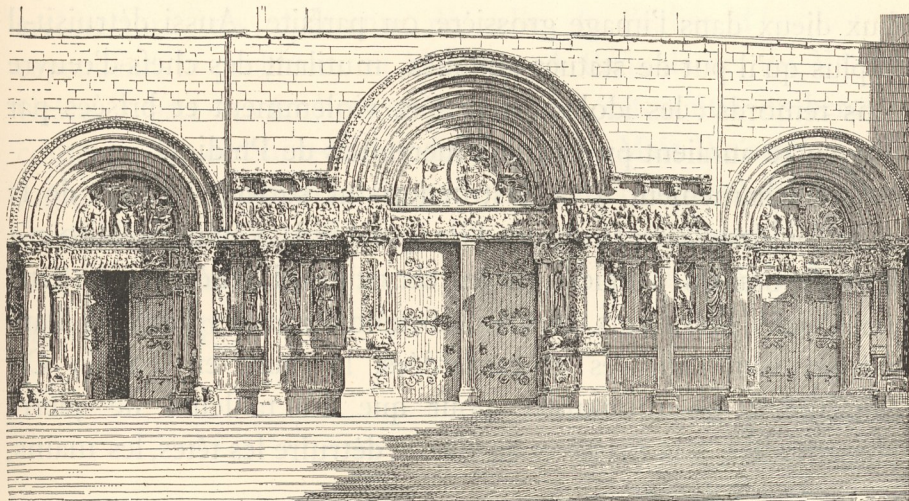


Fig. 1021. — Église Saint-Gilles du Gard.

uniques, la façade de Saint-Trophime à Arles, et de Saint-Gilles du Gard (fig. 1021).

Comme ces églises étaient moins élevées qu'on ne les fit plus tard, les façades ne pouvaient avoir ce caractère en quelque sorte triomphateur des églises des siècles suivants, dominant toute une ville par leur élévation. N'ayant pas à chercher ce prestige lointain, travaillant en général pour des emplacements étroits et encombrés, les architectes se sont attachés surtout au morceau visible, le porche, le portail, la chapelle saillante. En



général, il y a opposition entre la richesse de ces parties très décorées et la simplicité rustique du monument.

Remarquez aussi le grand rôle que commence à jouer la sculpture dans l'architecture religieuse.

Longtemps le christianisme fut l'ennemi implacable de la sculpture. Reprochant au paganisme son idolâtrie, il devait confondre la représentation des divinités antiques avec ces divinités mêmes, voir dans la statue du dieu l'*idole* elle-même, voir les faux dieux dans l'image grossière ou parfaite. Aussi détruisit-il le plus qu'il put de statues antiques, mutilant des chefs-d'œuvre sans remords : les idoles renversées violemment et brisées par Polyeucte auraient pu être des merveilles de Phidias !

Cet acharnement à la destruction fut surtout l'œuvre de la secte des *Iconoclastes* (briseurs d'images). Si la Vénus de Milo n'a plus de bras ni de pieds, si les caryatides d'Athènes sont sans pieds, sans bras, sans nez, si les métopes et les frises du Parthénon sont mutilées et camardées, la cause en est là. On échafaudait un monument pour que des tailleurs de pierre pussent aller, à la masse et au ciseau, détruire les têtes, les mains, les pieds des *démons*.

Tant que dura ce fanatisme néfaste — bien autrement destructeur que les barbares — le christianisme ne songea pas à des représentations graphiques. Aussi, les premières basiliques furent-elles dénuées de toute sculpture ; puis, timidement, furtivement, pourrait-on dire, on représenta sur les linteaux de la porte les anges protecteurs de l'église. Puis enfin, ces luttes une fois oubliées, on comprit que toute religion a besoin des arts, qu'il était nécessaire de donner aux néophytes et aux illettrés une idée de l'histoire sacrée et des dogmes ; de là les statues des saints, des anges, la représentation du jugement dernier, de l'enfer et du paradis, pour agir sur les imaginations, en un mot la propagande par l'image sculptée.



Voyez ces monuments, étudiez-les avec tout votre respect : vous ne les copierez pas, je l'espère du moins, mais vous y trouverez une leçon touchante de dévouement artistique et de recherche passionnée du progrès.

Comme je l'ai fait en vous parlant des églises composées en croix grecque, je me bornerai ici à vous signaler l'analogie de problème qui existe entre ces vieilles églises romanes et des églises modernes. Certes, la chapelle de Versailles est d'une architecture très différente de celle de l'église d'Issoire ; et cependant, le problème est le même. A Paris, la nef du Val-de-Grâce, à part des fenêtres en pénétration, est voûtée en berceau comme celle de Saint-Sernin de Toulouse. Mais là s'arrête l'analogie, et je ne puis assez élargir le cadre de chaque chapitre pour y faire entrer en même temps des choses aussi dissemblables.

Il faut donc que, quant à présent, je me limite au Moyen-âge ; le champ est suffisamment vaste !

